



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apprentis

Question écrite n° 61933

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc s'inspirant de l'annonce faite le 1er février 2005 dans le cadre de l'installation des comités de pilotage des programmes du plan de cohésion sociale destinés aux jeunes, consacré notamment à l'augmentation du nombre d'apprentis et au programme d'accompagnement des jeunes vers l'emploi durable, demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et de la consommation l'état actuel de concrétisation des discussions sur la rémunération des apprentis qui devait faire l'objet de propositions « dans les deux mois ».

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61933

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2005, page 3431